

Yvelines votre Canton

Poissy nord / carrières-sous-Poissy /
Médan / Poissy-nord / Villennes-sur-Seine /

La lettre
du Conseil général des Yvelines
Médan à l'honneur !



n° 6
Mars 2009



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Jean-François RAYNAL
Vice-président du Conseil général
Vice-président de l'O.P.I.E.V.O.Y.

Flash

Pèlerinage à la maison Zola

Le dimanche 5 octobre dernier, une foule de fidèles a, une fois encore, profité des conférences données à l'occasion du pèlerinage annuel des «Amis d'Emile Zola». Ce fut l'occasion pour Pierre Bergé, Président de l'association «Maison Zola - Musée Dreyfus» de rappeler son attachement à ce projet et pour lequel le Conseil général est également partenaire.

Deux bonnes nouvelles : la première, la surface du musée sera doublée, permettant des expositions temporaires et le bénéfice du label «Musée de France» ; la seconde, la pose de la première pierre prévue dans le courant de l'année 2009.



Aménagement des berges de Seine

«En face de sa maison, derrière la prairie séparée du jardin par le chemin de fer, Zola voit, de ses fenêtres, le grand ruban de la Seine coulant vers Triel...». Voilà comment Guy de Maupassant décrivait l'univers médanais d'Emile Zola dont il était l'ami. En ce XXI^e siècle, au-delà du projet de création du musée Dreyfus, un autre projet attend le feu vert des autorités : l'aménagement de la plage de Médan.

Je souhaite ardemment que les contraintes liées au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) n'entrave pas sa réalisation. La création d'un complexe hôtelier et d'un lieu apte à recevoir des séminaires et plus encore une exposition permanente de tous les concepts, matériaux et techniques liés au développement durable, me paraît plus que pertinent en ce lieu où l'écologie et l'environnement se conjuguent parfaitement avec une activité économique et de loisirs. C'est dans ce but que j'apporte mon total soutien, aux côtés de Serge Goblet, Maire de Médan et de la municipalité, à ce projet.

Aide aux communes

Pôle multiservice

Heureux Maire que celui de Carrières-sous-Poissy de pouvoir inaugurer un équipement d'importance à peine neuf mois après son élection ! C'est là le fruit de la continuité du service public.

Heureux Carriérois, surtout, de pouvoir bénéficier d'un Pôle multiservice moderne, fonctionnel et original dans sa conception. Par délibération adoptée à l'automne 2007, l'Assemblée départementale décidait d'aider au financement de cet équipement, voulu par l'ancienne municipalité, dans le cadre de sa politique contractuelle d'aide aux communes. C'est ainsi que la construction du Pôle multiservice de Carrières-sous-Poissy a été financée par le Conseil général des Yvelines à hauteur de 450 000 €.

Ce service apporté au public, situé en rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble, constitue une véritable vitrine dans ce quartier préfigurant la liaison entre le quartier Saint-Louis et celui dit du "Vieux Centre", au-delà de la RD 190.

L'inauguration, le 10 janvier dernier, fut pour moi le moment de rappeler combien cet

équipement illustre concrètement les différentes facettes de l'action sociale menée par le Conseil général. Qu'il s'agisse de l'emploi, notamment par la politique d'insertion au service des Rmistés, de la petite enfance, à travers la politique d'aide aux côtés de la CAF, ou des services sociaux, grâce aux permanences tenues sur place par les agents de l'espace territorial, ou, enfin, de sa politique envers le handicap, la famille et les aînés, le Conseil général témoigne de sa présence quotidienne au service de la population au sein de cet équipement de proximité.



Social

CLI Val de Seine et Oise

Dans le cadre de la nouvelle lisibilité que Pierre Bédier, Président du Conseil général, a voulu donner à la politique d'action sociale du Département, neuf nouveaux territoires ont été créés.

Dans notre secteur, il s'agit du territoire "Val de Seine et Oise" regroupant 17 communes. Ce territoire, cohérent, répond à de réelles habitudes de vie incluant villages et villes majeurs aux pôles que sont Poissy et Conflans-Sainte-Honorine. Au-delà de l'aspect géographique et démographique, la dimension économique ajoute à la pertinence de sa création. Ainsi, l'espace territorial dans lequel s'exerce la compétence de l'action sociale menée par le Département est-elle clairement définie. Au rang de cette compétence : celle de l'insertion.

Si les départements ont la responsabilité de la gestion du RMI, les Yvelines se veulent

exemplaires dans le traitement et les réponses apportées à l'insertion. C'est dans ce cadre que m'a été confiée la présidence de la Commission Locale d'Insertion (CLI Val de Seine et Oise). L'objectif est la réussite du parcours d'insertion avec l'appui de tous les partenaires (ANPE, entreprises, associations d'insertion, travailleurs sociaux). Il nous faut donc mobiliser toutes nos forces afin de développer l'insertion professionnelle et ainsi permettre aux bénéficiaires du RMI de sortir de ce dispositif et d'aboutir vers un emploi stable, source de meilleures conditions de vie.

La tâche et le défi sont immenses dans un contexte économique qui s'assombrit.

Je vous rendrai compte régulièrement des résultats obtenus par l'intermédiaire de cette lettre.

Edito

A chacune et à chacun,
je souhaite une bonne
et heureuse année 2009 !

Si le contexte de la crise économique que nous connaissons actuellement ne nous permet pas l'euphorie, on peut néanmoins raisonnablement émettre le souhait d'une croissance qui redémarre tant au plan national que mondial.

Au plan départemental, je pense à celles et ceux qui sont aujourd'hui directement touchés par la baisse d'activité du secteur de l'automobile.

Parce que l'automobile est la première industrie de notre pays, parce que les emplois et les rentrées fiscales qui en découlent en font une richesse pour notre département, parce que cette activité est très largement développée dans notre canton avec la présence de PSA Peugeot Citroën, je vous confirme apporter mon entier soutien au projet d'implantation d'un circuit de Grand Prix de F1 dans le secteur de la vallée de Seine.

Le projet présenté par le Conseil général constitue une opportunité de redynamiser l'activité automobile dans notre secteur. Aussi, je vous invite à consulter le site internet du Département www.yvelines.fr et faire connaître votre soutien.

Le canton a besoin de votre voix, le département des Yvelines aussi.

Que 2009 soit l'année de "la vallée de l'automobile" !

Pour joindre Jean-François Raynal,
votre Conseiller général
Tél : 01 39 07 79 48
<http://jfraynal.com>

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale, EPY

Centre-ville : Reconquérir les centres-villes en créant les conditions du maintien du commerce de proximité et des activités artisanales, développer et pérenniser l'attractivité des pôles urbains, telle est la politique originale et volontariste mise en œuvre par le Département pour les années 2007 - 2013 : aide financière aux communes pour l'expertise des équipements commerciaux de centre-ville, aide à l'acquisition et à la restructuration des emplacements stratégiques, contrat de centre-ville pour 3 ans pour valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité avec la création de parkings. Avec un budget estimé à 50M€, le Département entend être, aux côtés des communes, la collectivité mobilisatrice pour maintenir et développer l'attractivité des centres-villes.

Groupe socialiste

Compte tenu de la récession économique et de son impact sur les yvelinois, les priorités de notre groupe visent la défense de l'emploi, les projets d'insertion professionnelle et le soutien au tissu économique.

Notre responsabilité d'élu est engagée dans tous les projets du territoire en imposant la prise en compte de toute la dimension environnementale. Aussi nous considérons le projet de sauvetage de l'industrie automobile comme un levier essentiel de notre département, la répartition équitable des ressources ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population et les élus locaux.

Groupe communiste

Le Président de la République va réaliser le vœu le plus cher des libéraux : mettre fin à la Taxe Professionnelle. Cela va créer de très gros problèmes financiers aux collectivités locales. La création d'un « fonds stratégique d'investissement » n'est rien d'autre qu'un instrument de plus dans la guerre économique mondiale qui conduit le monde au bord du gouffre. Cette mesure ne peut répondre aux besoins des PME-PMI qui emploient 80 % des salariés. Les solutions sont ailleurs et notamment dans la création d'un Pôle Financier Public sous contrôle de l'Etat, des salariés, des collectivités et des épargnants pour relancer l'emploi, les salaires, les investissements productifs.